



Propositions du Collectif du Champ à l'assiette pour le Pays de Montbéliard



Objectifs à long terme : 20 % d'autonomie alimentaire

- Assurer une sécurité alimentaire
- Contribuer au développement d'une agriculture locale ? paysanne et agro-écologique
- Produire une alimentation saine, accessible pour tous ;

le PAT (Plan Alimentaire Territorial adopté en août 2020)

"PMA souhaite poursuivre la dynamique engagée en fédérant les acteurs de son territoire autour de la problématique centrale de l'alimentation et en accompagnant la nécessaire transition des systèmes agricoles et alimentaires vers des modèles plus durables. Le développement de l'agriculture péri urbaine fait partie intégrante des objectifs du PAT."

Nous nous inscrivons dans cette dynamique. Nous proposons d qu'une concertation soit organisée avec l'ensemble des acteurs et, pour ce faire, d'intégrer le comité de pilotage du PAT.

Le contexte actuel : une nécessité d'agir pour être plus résilients : les conséquences catastrophiques du changement climatique, qui se font déjà sentir (le Doubs et l'Allan à sec, la fréquence des périodes d'instabilités météorologiques),

- la faible autonomie alimentaire locale (6 jours) en cas de crise... pénurie annoncée :
- plus d'**1 denrée alimentaire sur 10** sera prochainement indisponible
- le taux de rupture de produits va être **multiplié par 5 ou 6** cet hiver par rapport au printemps 2020.

Constats

À l'échelle mondiale, l'alimentation (de la terre à l'assiette) représente 30 % des GES (production, transport, industrie agro-alimentaire, etc.), hors changement d'usage des terres.

- **le modèle agricole dominant** ne réussit pas à assurer durablement une alimentation de qualité :
- dans le monde 10% de la population souffre de la famine ; 30% sont en insécurité alimentaire.

En France 10% de la population fait appel à l'aide alimentaire

- fertilité des sols réduite ;
- risques de pénurie d'eau
- plus de 50 % des fruits sont importés

L'étude de l'ADU (Agence De développement Urbain) a recensé en 2022, 383 terrains potentiels, qui représentent au total 755 hectares, dont **130 ha de maraîchage**, qui permettraient, en théorie, d'installer **86 maraîchers** (1.5ha par maraîchers). Cet outil de recensement n'est que le premier maillon de l'accompagnement à l'installation de porteurs.

L'outil Parcel, développé par la structure Terre de liens, permet de chiffrer les besoins pour 20 % d'autonomie alimentaire <https://parcel-app.org/repartition-des-produits-relocalises#landscapeView>

Le potentiel agricole actuel de PMA (SAU) est de 11 000 ha. Un **objectif de 20 % d'autonomie alimentaire** nécessite 10 779 ha avec des critères alimentaires de : 100 % bio, moitié moins de viande, 100 % de réduction gaspillage

- **pour les légumes 180 ha sont nécessaires avec 65 maraîchers (temps plein)**
pour les fruits 461 ha sont nécessaires avec 59 arboriculteurs (temps plein)

les SAU des céréales peuvent assurer 33% des besoins actuels,

les SAU dédiées à l'élevage peuvent assurer 46 % des besoins actuels.

Axes supplémentaires (au PAT actuel)

A) agir sur l'accès à la terre et la transmission des fermes en vue d'une diversification (légumineuses) et en vue d'installer des paysans plus nombreux.

B) **construire une filière maraîchère locale (fruits et légumes) :**

Accès à la terre, production sur le territoire de l'agglomération, transformation, mutualisation, massification, recherche et développement.

C) **agir sur le développement des jardins :** par exemple les « jardins de la victoire » pendant la dernière guerre fournissaient en Angleterre 40 % de la nourriture. et autre exemple les « Potes âgés » sur la Commune de Rodez avec le soutien de la Jeune Chambre Économique.

D) **actions d'éducation populaires**, de co-construction citoyenne/ débats, rencontres, plaidoyer etc.

E) **Coopération internationale :** *Nourrissons le monde* avec les partenaires du festival Alimentterre /CCFD-Terre solidaire, Artisans du monde, Initiative développement, avec des liens avec la coopération décentralisée menée par les collectivités locales...

Précisions

L'importance est le régime alimentaire : *il faut deux fois plus de surface avec un régime normal qu'avec un régime qui réduit la viande de moitié, ce qui nécessite aussi de convertir des surfaces de culture de céréales destinées aux animaux en culture de céréales et de légumineuse pour l'alimentation humaine.*

- Nous corrélons ce besoin d'une agriculture agroécologique aux risques de **pénurie d'eau**, en sachant que des sols couverts et fertiles (aérés) sont les meilleures réserves d'eau, et sans oublier le rôle essentiel des arbres.

-les alternatives citoyennes que nous avons menées depuis plus de 10 ans, nous ont donné une expertise importante et un savoir faire avec des retours d'expériences qui justifient notre demande aux collectivités, de répondre à ces besoins vitaux.

Mais, reconnaissons-le, ces alternatives ne répondent qu'à la marge à cette nécessité de faire vivre une agriculture et une alimentation locale et de qualité pour notre territoire.

Il importe de changer d'échelle et de se donner des objectifs nécessaires, ambitieux et réalistes.

Il importe donc que cette priorité soit inscrite dans les politiques locales, pour répondre à ce besoin essentiel qu'est l'alimentation à l'identique de l'accès à l'eau, à l'école, à la culture...

Initiatives inspirantes

- coopératives d'installation paysanne : <http://ciap-pdl.fr/>

et <https://www.agriculturepaysanne.org/Le-Diagnostic-Agriculture-paysanne-13>

-terres -citoyennes-albigeoises : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/terres-citoyennes-albigeoises-monographie-1-initiatives-foncieres-citoyennes>

-Part'age ton pote agé <https://www.jce-rodez.fr/actualites/c/0/i/63649891/part-age-ton-pote-age-il-est-temps-de-jardiner>

- **Parcel** , calcul des surfaces et des emplois pour 20% d'autonomie sur PMA: <https://parcel-app.org/resultats-pour-l'alimentation-relocalisee>

Le PAT de PMA / Objectifs

Enjeux et objectifs

Cette évolution passe par des actions pour :

- L'installation agricole diversifiée,
- La structuration des filières existantes ou en développement (légumes, lait, viande notamment),
- La diversification des lieux de vente et de consommation, le développement des circuits courts et de proximité,
- La réappropriation de la valeur et de la traçabilité du produit jusqu'à sa consommation,
- Le changement de comportement des acheteurs : particuliers, mais également acheteurs publics, restaurateurs ...

Pays de Montalbant Agglomération

Logo of the Pays de Montalbant Agglomération and other partners.

le PAT plan alimentaire de PMA fixe le cadre institutionnel : dont celui de la structuration des filières: notre action concerne prioritairement l'organisation de la filière maraîchère.